

Réunion du 2 mars 2015

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN

Procurat
ion(s) :

Monsieur Etienne BURGER ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Louise RICHERT ayant donné pouvoir à Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Richard STOLTZ ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s) :

Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Pierre MARMILLOD

Absent(s) :

Rapporteur :

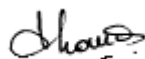
Monsieur Alfred BECKER

N° CG/2015/1 - Aménagement, habitat et urbanisme - 13
Rapport d'orientation sur la création d'une Agence territoriale d'ingénierie publique

Après en avoir délibéré, le Conseil Général du Bas-Rhin décide d'adopter les dispositions suivantes, dans la continuité de sa délibération du 20 octobre 2014 approuvant le principe de mutualisation de l'ingénierie publique entre le Département du Bas-Rhin et les communes et intercommunalités du territoire et le principe de création d'une Agence territoriale d'ingénierie publique au service de cet objectif :

le Département du Bas-Rhin approuve le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « Agence territoriale d'ingénierie publique » comme membre fondateur sur la base du projet de statuts de l'Agence territoriale d'ingénierie publique présenté en séance et annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150302-lmc191861-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 09/03/15